

## *Une seconde vie pour mon sapin*

# Des sapins de Noël collectés pour les recycler

Dès la fin des fêtes de Noël et pendant tout le mois de janvier 2025, l'Agglomération Cannes Lérins permet aux habitants de déposer leur sapin aux points d'apports volontaires dédiés présents dans les cinq communes (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer). Grâce à ce geste vertueux, une partie des sapins est broyée et réutilisée comme paillage pour les espaces verts communaux<sup>1</sup> ou les sites de compostage collectif. Le reste est composté et revendu à prix attractif aux agriculteurs et horticulteurs locaux. A noter que les composts obtenus sont labellisés « agriculture biologique ». Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération « Une seconde vie pour mon sapin » et plus généralement dans la stratégie de valorisation des déchets lancée dès 2017 par le président de l'Agglomération cannoise, David Lisnard.



Broyage de sapin afin d'être recyclé © CACPL

## L'Agglomération Cannes Lérins recycle les sapins plutôt que de les jeter

En 2024, l'Agglomération Cannes Lérins a collecté **4 356 sapins afin de les recycler et de les valoriser**. Forte de ce succès, elle réitère l'opération « une seconde vie pour mon sapin » dès la fin des fêtes de Noël et pendant tout le mois de janvier. Les usagers disposent de trois solutions pour déposer leur sapin : **le dépôt en déchèterie, en Point d'Apport Volontaire ou via la collecte en porte-à-porte** (sur rendez-vous) dans certaines communes.

### 1. Le dépôt en déchèterie (toute l'année)

Les déchèteries peuvent recevoir tous les sapins, y compris artificiels ou floqués (recouverts de fausse neige). L'Agglomération Cannes Lérins dispose de trois entités sur son bassin de vie :

#### A Cannes et à Mandelieu-La Napoule :

- Zone industrielle des Tourrades ;
- Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 7h à 17h30 non-stop, le samedi de 8h à 16h45 non-stop ;
- Tél : 04 92 19 66 15 ;
- [www.smed06.fr](http://www.smed06.fr)

#### Au Cannet :

- 39 impasse de l'Aubarède ;
- Horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45 ;
- Tél : 04 92 18 99 48 ;
- [www.univalom.fr](http://www.univalom.fr)

#### A Mougins :

- La Lovière – 543 chemin du Coudouron ;
- Horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45 ;
- Tél : 04 93 48 15 64 ;
- [www.univalom.fr](http://www.univalom.fr)

<sup>1</sup> Le broyat de sapin peut servir de paillis, c'est-à-dire une couche que l'on dépose au pied des plantations permettant en hiver de les protéger du gel et en été de retenir l'humidité. En se décomposant, le broyat nourrit également la terre.

**Rappel** : les particuliers peuvent déposer **jusqu'à 1,5 tonne de déchets gratuitement par an et par foyer**. Lors de la première visite, les documents suivants seront demandés : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule.

## **2. Un service de proximité pour la récolte des sapins (du 26 décembre au 30 janvier 2025) - Modalités de dépôt :**

La collecte de proximité concerne **uniquement les sapins naturels, non floqués et non décorés**. Les modalités de prestations (collecte et/ou broyage) sont propres à chaque commune. Il est important que les conditions soient respectées afin de pouvoir valoriser les sapins.

### **A Cannes :**

La collecte s'effectue **sans rendez-vous** chaque mardi (7, 14, 21 et 28 janvier) et chaque jeudi (2, 9, 16, 23 et 30 janvier). Les sapins devront être déposés au niveau des espaces dédiés à proximité des colonnes et bornes enterrées à verre, la veille au soir à partir de 21h00 jusqu'à 06h00. Tous les points d'apports volontaires de verre sont concernés. Pour toute information complémentaire, les usagers peuvent contacter **Allo Mairie +** au 0810 021 022.

### **A Cannet :**

La collecte s'effectue **sans rendez-vous** les lundis 6, 13, 20 et 27 janvier 2025. Les sapins devront être déposés au niveau des espaces dédiés, à proximité des colonnes et bornes enterrées à verre, la veille au soir à partir de 20h00 et jusqu'à 08h00. Une collecte en porte-à-porte est également proposée **sur rendez-vous** via le 04 92 18 48 78, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

### **A Mandelieu-La Napoule :**

Un espace dédié à la réception des sapins est proposé sur le Parking Béguier à partir du 26 décembre 2024 et jusqu'au 31 janvier 2025 inclus. Le broyage des sapins sera effectué par les équipes de la ville début février. Le broyat sera réutilisé en paillage par les espaces verts de la commune ou en apport pour les sites de compostage collectif.

Une collecte en porte-à-porte est proposée **sur rendez-vous** les vendredis 27 décembre 2024 et 3, 10 et 17 janvier 2025. Les particuliers doivent prendre rendez-vous au préalable via le numéro vert 0 800 715 005.

### **A Mougins :**

La collecte a lieu les 9 et 16 janvier par le service des encombrants. Les sapins devront être déposés près des points d'apports volontaires de verre, la veille. En complément, à Mougins le Haut, un container spécifique sera mis à la disposition des habitants, rue des Séquoias. Les sapins collectés seront broyés par le syndicat de traitement UNIVALOM et le broyat sera réutilisé en paillage par les espaces verts de la commune ou en apport pour les sites de compostage collectif.

### **A Théoule-sur-Mer :**

Deux espaces dédiés à la réception des sapins sont mis à la disposition des usagers sur le parking du Vallon de l'Autel et à l'entrée de la descente vers le Port de la Figueirette du 26 décembre au 13 janvier 2025. Les sapins collectés seront broyés par le syndicat de traitement UNIVALOM et le broyat sera réutilisé en paillage par les espaces verts de la commune ou en apport pour les sites de compostage collectif.